

FORMATION SYNDICALE : DROITS ET DEVOIRS DES AESH

Vendredi 22 mars au collège des Campelières
à Mougins de 9h à 16h

Les AESH subissent souvent de nombreuses dérives au sein des établissements voire au sein de l'institution. Cette situation est dénoncée par la CGT qui soutient fermement les AESH dans le combat !

Être formé·e
est donc indispensable

Au programme :

- Guide et textes officiels
(contrat, avenant et les fins de contrats)
- Organisation du temps de travail
(Échange sur des cas pratiques et discussion)
- Droits et rémunération
(Échange sur des cas pratiques et discussion)
- Les revendications de la CGT

Stage ouvert aux adhérent·es de la CGT Educ'Action et aux non syndiqué·es.

Repas offert aux adhérent·es et aux AESH

Pour vous inscrire : flasher ce QR-code
ou aller sur l'agenda de notre site
www.cgteduc06.fr/agenda, lien d'inscription à
partir de l'agenda (22 mars)



La formation syndicale est un droit, lorsque vous serez inscrit·e, on vous enverra un modèle de lettre de demande de congé pour formation syndicale à remettre à votre hiérarchie avant le 22 février